

RÉUNION ORDINAIRE du Conseil du Village de Brome, tenue en personne le lundi 3 juin 2024 à 19h00, à laquelle étaient présents Mesdames les conseillères Pat Panasuk et Lisa Belanger et Messieurs les conseillers Larry Royea, Wesley Patch, Christopher Whitehead and Michael Allnutt. Tous les membres dudit conseil formant un quorum sous la présidence du maire William Miller conformément aux dispositions du Code municipal.

La directrice générale et greffière-trésorière Gail Côté était présente.

Les citoyens ont la possibilité d'assister à la réunion et de poser des questions.

Il y avait 9 personnes dans l'assistance.

## ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. APPROBATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 3.1 Approbation et adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 6 mai 2024
- 4. QUESTIONS DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**
  - 4.1
- 5. CORRESPONDANCE**
  - 5.1 Plan de modernisation du réseau électrique de l'Estrie
  - 5.2 Récipiendaire de la bourse d'études de Village de Brome
- 6. URBANISME**
  - 6.1 Rapport de l'inspecteur municipal
  - 6.2 Demande de dérogation mineure #2024-001
  - 6.3 Démission d'un membre du CCU
  - 6.4 Nomination d'un nouveau membre du CCU
- 7. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 8. RAPPORTS DES ÉLUS**
- 9. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 9.1
- 10. ADMINISTRATION FINANCIÈRE**
  - 10.1 Comptes à payer
  - 10.2 Comptes payer
- 11. VOIRIE**
  - 11.1 Rapport sur les routes
  - 11.2 Adjudication - Contrat de livraison et d'épandage d'abat-poussière liquide pour 2024
  - 11.3 Installation de deux (2) nouveaux ponceaux
- 12. ENVIRONNEMENT**
  - 12.1 Modernisation de la collecte sélective - convention de compensation financière 2025
  - 12.2 Adjudication – Contrat de vidange des fosses septiques
  - 12.3 Adjudication – Pompage de nettoyage de puisards
- 13. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 14. AUTRES AFFAIRES**
- 15. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 16. AJOURNEMENT DE LA RÉUNION**

---

1  
**OUVERTURE DE LA SÉANCE**  
**Résolution 2024-380**

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire à 19h01.

Le maire s'adresse aux personnes présentes.

---

**2**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**  
**Résolution 2024-381**

IL EST  
Proposé par Lisa Belanger  
Appuyé par Christopher Whitehead  
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

---

**3**  
**APPROBATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

---

**3.1**  
**APPROBATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE**  
**DU 6 MAI 2024**  
**Résolution 2024-382**

IL EST  
Proposé par Pat Panasuk  
Appuyé par Larry Royea  
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 6 mai 2024 soit et est approuvé avec la modification suivante :

Point 9.2 - Adjudication - correction de la formulation.

ADOPTÉE à l'unanimité

---

**4**  
**QUESTIONS DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

---

**5**  
**CORRESPONDANCE**

---

**5.1**  
**PLAN DE MODERNISATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DE L'ESTRIE**

Le réseau électrique sert bien l'Estrie depuis 130 ans, mais les lignes à haute tension et les postes de la région sont maintenant exploités à leur pleine capacité. Pour continuer de bien alimenter l'Estrie en électricité propre et renouvelable, le réseau doit être modernisé

Hydro Québec invite les résidents à participer à une première rencontre d'échange.

Date : Lundi 17 juin 2024, de 15h à 20h

Lieu : Centre Lac-Brome, près du parc des Lions  
270 rue Victoria, Lac-Brome

---

**5.2**  
**RÉCIPIENDAIRE DE LA BOURSE D'ÉTUDES DE VILLAGE DE BROME**

Une note a été reçue indiquant que Jérémie Beausoleil a reçu la bourse d'étude de l'école Massey Vanier au nom de la municipalité du Village de Brome. Son objectif est de s'inscrire à l'éducation des adultes et de suivre un DEP en graphisme.

---

**6**  
**URBANISME**

---

**6.1**  
**RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

L'inspecteur municipal soumis son rapport pour le mois de mai.

Nombre de permis : 9  
Valeur des travaux : 384 000\$  
Revenus de : 735\$

---

**6.2**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #2024-001 – LOT 4 267 011**  
**(147 BROME TERRACE SUD)**  
**Résolution 2024-383**

**NATURE ET EFFETS**

Demande de dérogation mineure pour autoriser l'implantation d'une piscine creusée en cour avant à une distance de 3,86 mètres de l'emprise de rue – 147 Brome Terrace Sud (lot 4 267 011).

CONSIDÉRANT QUE le projet ne cause pas préjudice aux voisins ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain est formé en grande partie d'un cap de roche ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain est accidenté dû aux pentes ;

IL EST

Proposé par Michael Allnutt

Appuyé par Wesley Patch

ET RÉSOLU

D'accepter la demande de dérogation mineure pour l'implantation d'une piscine creusée à une distance de 3,86 mètres de l'emprise de rue au 147 Brome Terrace Sud.

ADOPTÉ à l'unanimité

---

**6.3**

Lisa Belanger a donné sa démission à partir de maintenant, qu'elle ne siègera plus au comité CCU.

---

**6.4**  
**NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CCU**  
**Résolution 2024-384**

CONSIDÉRANT que le membre du CCU Lisa Belanger a donné sa démission ;

CONSIDÉRANT que son poste est désormais vacant ;

IL EST

Proposé par Wesley Patch

Appuyé par Pat Panasuk

ET RÉSOLU

D'élire Larry Royea comme nouveau membre du CCU en remplacement de Lisa Belanger.

ADOPTÉ à l'unanimité

---

**7**  
**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Aucune question n'est posée lors de la première période de questions.

---

**8**  
**RAPPORTS DES ÉLUS**

1. Les nouveaux copeaux pour le terrain de jeu dans le parc ont été apportés et répandus.
2. Les chemins ont été nivelées une deuxième fois et sont en bon état.
3. Le comité de planification des événements du Village de Brome planifie le BBQ annuel le samedi 20 juillet. Plus de détails à venir.
4. Le maire et la directrice générale ont rencontré Hydro Québec pour discuter de l'installation d'une nouvelle sous-station.

---

**9**  
**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

---

---

**10**  
**ADMINISTRATION FINANANCIÈRE**

---

**10.1**  
**COMPTES À PAYER**  
**MAI 2024**  
**Résolution 2024-385**

IL EST

Proposé par Christopher Whitehead

Appuyé par Lisa Belanger

ET RÉSOLU

QUE le paiement de comptes créditeurs pour un montant de 46 343,02\$ soit et est par la présente approuvé.

Fournisseur	Description	Montant
Benoit John	Entretien général	422,00
DBR	Configuration sécurité et licence annuelle pour Office 365	784,61
Excavation LG	Nivelage chemins	603,62
Gestim	Inspection municipale (21/04/24 au 18/05/24)	1 675,42
Martech	Panneaux de signalisation, poteaux et accessoires	587,52
Mégaburo	Lecture du compteur (photocopier)	101,55
Minstre des Finances	Sûreté Québec (1/2 versement)	21 391,00
MRC Brome-Missisquoi	Quote part 2024 (2/2 versement)	16 743,00
Papeterie Cowansville	Fournitures de bureau	1 080,74
RIGMRBM	Frais site d'enfouissement	1 262,32
Rona	Fournitures	71,38
Royea Darin	Copeaux terrain de jeu au parce	875,00
USD	Roue caoutchouc (bacs)	744,86
<b>TOTAL</b>		<b>46 343,02\$</b>

---

**10.2**  
**COMPTES PAYER**  
**MAI 2024**  
**Résolution 2024-386**

Fournisseur	Description	Montant
BCAS	Loyer et nettoyage pour le mois de mai	718,59
Comité Sauvegarde Bassin Versant	Adhésion	100,00
Ent Raymond Cherrier	Collecte et transport des ordures, du recyclage et du compost	4 623,80
FQM	Formation CCU	919,80
Rémunération mensuelle des élus	Rémunération de mai	2 146,76
Rémunération mensuelle de la directrice générale	Salaires de mai	3 548,04
Thériault Dominique	Remboursement facture	23,98
Timbro Johanne	Remboursement de l'adhésion à la bibliothèque	30,00
<b>TOTAL DES COMPTES PAYÉS</b>		<b>12 110,97\$</b>

Fournisseur	Description (Prélèvements automatiques)	Montant
Cogeco	Téléphone, télécopieur, et internet	258,29
DFS Insurance	Assurance collective	547,40
Hydro Québec	Éclairage des rues	178,29
Mastercard	Abonnement & frais mensuel Microsoft	101,34
<b>TOTAL DES COMPTES PAYÉS</b>		<b>1 085,32\$</b>

**TOTAL 59 539,31\$**

ADOPTÉ à l'unanimité

---

**11  
VOIRIE**

---

**11.1  
RAPPORT SUR LES ROUTES**

- Aucun commentaire concernant les chemins, autre que ce qui a été dit dans le rapport de l'officier.

---

**11.2  
ADJUDICATION -CONTRAT DE LIVRAISON ET D'ÉPANDAGE D'ABAT-POUSSIÈRE LIQUIDE  
POUR 2024  
Résolution 2024-387**

ATTENDU QUE la municipalité possède près de 5 km de routes en gravier;

ATTENDU QUE la poussière générée est une source de nuisance pour les résidents et les usagers;

EN CONSÉQUENCE  
Proposé par Wesley Patch  
Appuyé par Larry Royea  
ET RÉSOLU

D'accorder à Renald Meunier le contrat pour la fourniture, la livraison et l'épandage d'abat-poussière liquide pour l'année 2024, au prix unitaire de 0,45 \$/L, pour un montant maximal de 10 000 \$, plus les taxes applicables;

DE financer cette dépense, nette des remboursements de taxes, à même le fonds général de la municipalité;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner toutes les instructions nécessaires et à signer tous les documents à cet effet.

ADOPTÉ à l'unanimité

---

**11.3**  
**INSTALLATION DE DEUX (2) NOUVEAUX PONCEAUX**  
**Résolution 2024-388**

CONSIDÉRANT qu'il y a eu un problème récurrent sur chemin Stagecoach concernant l'évacuation de l'eau;

IL EST

Proposé par Lisa Belanger

Appuyé par Wesley Patch

ET RÉSOLU

DE retenir les services d'Excavation GGM Inc. pour l'installation d'un (1) ponceau de 24 pouces pour traverser le chemin Stagecoach à la hauteur du chemin Brome Terrace Nord et pour l'installation d'un (1) ponceau de 18 pouces à l'intersection du chemin Stagecoach et du chemin Brome Terrace Nord. Le coût sera de 12 730,86 \$ plus les taxes applicables pour les deux;

DE financer cette dépense, nette des remboursements de taxes, à même le fonds général de la municipalité;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner toutes les instructions nécessaires et à signer tous les documents à cet effet.

ADOPTÉ à l'unanimité

---

**12**  
**ENVIRONNEMENT**

---

**12.1**  
**MODERNISATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE – AUTORISATION DE SIGNATURE DE**  
**L'ENTENTE FINANCIÈRE AVEC ÉCO ENTREPRISE QUÉBEC CONCERNANT LES SERVICE DE**  
**LA COLLECTE ET DU TRANSPORT DES MATIÈRES RECYCLABLES POUR LE TERRITOIRE**  
**DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BROME POUR L'ANNÉE 2025**  
**Résolution 2024-389**

ATTENDU QUE la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, c. Q-2) (« la Loi ») a été modifiée par la Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective (L.Q. 2021, c. 5), sanctionnée le 17 mars 2021;

ATTENDU QUE l'article 53.31.0.2 de la Loi ainsi modifiée prévoit qu'aucune municipalité ni aucun groupement de municipalités ne peut, de sa propre initiative, élaborer ni mettre en œuvre tout ou partie d'un système de collecte sélective de certaines matières recyclables lorsque l'élaboration, la mise en œuvre et le financement d'un tel système sont confiés à des personnes par règlement;

ATTENDU QUE le Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles (RLRQ, c. Q-2, r. 46.01) (« le Règlement ») est entré en vigueur le 7 juillet 2022;

ATTENDU QUE ÉEQ est l'organisme de gestion désigné en application de la section I du Chapitre III du Règlement, à qui est confié la responsabilité d'élaborer, de mettre en œuvre et de soutenir financièrement un système de collecte sélective de certaines matières recyclables à l'échelle du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Brome a actuellement les compétences en ce qui a trait à la collecte, au transport et au traitement des matières résiduelles;

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Brome peut se prévaloir des dispositions du décret 1875-2023 et souhaite parvenir à une entente financière avec ÉEQ afin que l'ensemble des dépenses admissibles concernant la collecte et le transport des matières recyclables lui soit remboursé à compter du 1er janvier 2025;

ATTENDU QUE certains autres services seront pris en charge par ÉEQ dans le cadre du système de collecte sélective à compter du 1er janvier 2025;

ATTENDU QU'il y a lieu pour la municipalité et ÉEQ de prévoir les modalités applicables au versement de la compensation et aux services pris en charge par ÉEQ à compter du 1er janvier 2025 par une entente provisoire;

ATTENDU QUE le conseil a pris acte du contenu de l'entente financière;

IL EST

Proposé par Christopher Whitehead

Appuyé par Lisa Belanger

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité du Village de Brome autorise la signature de l'entente financière avec Éco Entreprise Québec concernant les frais admissibles liés à la collecte et le transport des matière recyclables pour l'année 2025 par le maire et directrice générale;

QUE la présente résolution soit acheminée à la MRC de Brome-Missisquoi.

La conseillère Pat Panasuk a voté contre la signature de l'entente financière avec Éco-Entreprises Québec puisqu'elle n'a pas lu l'entente au préalable.

POUR

Lisa Belanger, Larry Royea, Wesley Patch, Christopher Whitehead, Michael Allnutt et William Miller

CONTRE

Pat Panasuk

---

William Miller, Maire

---

Gail Côté, Directrice générale

ADOPTÉ

---

## 12.2

### ADJUDICATION – CONTRAT DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES Résolution 2024-390

ATTENDU QUE la municipalité est responsable de la vidange des fosses septiques situées sur son territoire, et ce, à tous les deux ans tel que requis par le règlement provincial à cet effet ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux propositions pour l'exécution de ce contrat ;

EN CONSÉQUENCE

Proposé par Michael Allnutt

Appuyé par Larry Royea

ET RÉSOLU

D'octroyer le contrat de vidange des fosses septiques à la compagnie Les Pompages West Brome Inc. pour une durée de deux (2) ans selon les taux unitaires soumis dans leur offre de service ;

DE financer cette dépense, nette de remboursement de taxes, à même le fonds général de la municipalité ;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner toutes les instructions nécessaires et à signer tous les documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉ à l'unanimité



---

**12.3**  
**ADJUDICATION – POMPAGE ET NETTOYAGE DE PUISARDS**  
**Résolution 2024-391**

ATTENDU QUE la municipalité est responsable du nettoyage et du pompage des puisards situés sur son territoire;

IL EST

Proposé par Lisa Belanger

Appuyé par Wesley Patch

ET RÉSOLU

D'accorder à Solutions Environnementales 360 Ltée le contrat pour le nettoyage et le pompage des puisards au montant de 3 367,70\$ plus les taxes applicables;

DE financer cette dépense, nette de remboursement de taxes, à même le fonds général de la municipalité;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner toutes les instructions nécessaires et à signer tous les documents à cet effet.

ADOPTÉ à l'unanimité

---

**13**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

---

**14**  
**AUTRES AFFAIRES**

- Il n'y a pas d'autre sujet à traiter.

---

**15**  
**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

1. Il a été demandé quand la municipalité allait rafraîchir les lignes jaunes sur les chemins Stagecoach, Jackson, et Warehill.

Le maire répond que la directrice générale demandera des prix.

2. On demande où les deux nouveaux ponceaux seront remplacés.

Le conseiller Christopher Whitehead explique qu'ils seront installés sur le chemin Stagecoach.

3. On demande quand le calcium liquide sera épandu.

Le maire répond que la directrice générale communiquera avec l'entrepreneur pour fixer une date.

4. Le sujet de la vitesse sur la 215 a été réabordé.

Il a été décidé que la directrice générale téléphonerait à la Sûreté du Québec pour leur demander d'envoyer plus de patrouilleurs dans le Village de Brome.

5. Il a été suggéré d'installer des ralentisseurs.

6. Alexandre Landry a fait une brève présentation. M. Landry est intéressé à acheter la propriété au 326 Stagecoach. Le but de ce projet serait d'acquérir l'ancien magasin général, un bâtiment emblématique mais négligé au centre du village et de le transformer à nouveau en un lieu de rencontre et de service pour la communauté. L'ambition de M. Landry est de redonner vie à ce bâtiment historique en créant un espace pouvant accueillir diverses activités communautaires, commerciales et culturelles.

---

16

**AJOURNEMENT DE LA RÉUNION**  
**Résolution 2024-392**

IL EST

Proposé par Larry Royea

Appuyé par Pat Panasuk

ET RÉSOLU

QUE la réunion soit levée à 20h25.

---

William Miller  
Maire

---

Gail Côté  
Directrice générale et greffière-trésorière